

Il y a 50 ans... les lignes commencent à bouger

Jean MICHEL

L'année 1966 avait vu André Berthier devoir faire face à l'opposition agressive du Directeur de la Circonscription archéologique, Lucien Lerat. En 1967, les relations avec les autorités archéologiques vont rester très difficiles, avec un nouveau refus d'autorisation de fouille. L'article de Jean-Marie Dunoyer dans Le Monde va susciter de véhémentes réactions de la part de personnalités en place mais permettra aussi à Berthier d'entrer en contact avec un professeur de Lettres classiques de Caen, René Potier, avec qui il va étroitement collaborer pendant 7 à 8 ans.

Pas d'autorisation de fouille, mais d'utiles reconnaissances de terrain

Le 16 décembre 1966, l'archéologue-paléographe Louis-Philippe May en poste aux Archives nationales et membre du CSRA (Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique) informe son ami André Berthier (C-1966-01875) de la tenue de la réunion de la Commission Supérieure des Fouilles du 13 décembre 1966 à laquelle il a participé. Aucune allusion n'a été faite au chantier Berthier dans le Jura, l'essentiel de la délibération ayant porté sur les listes d'aptitude à la Direction des circonscriptions et aux postes d'assistants des Directeurs. Les tableaux sur les crédits des circonscriptions ont été approuvés avec notamment un soutien aux fouilles d'Alise qui continuent. Selon May, Berthier "n'a aucune chance d'être écouté Rue de Valois".

L'année 1967 sera donc une année sans fouille ni sondage mais l'équipe Berthier va en profiter pour aller plus avant dans les reconnaissances de divers vestiges sur le terrain. Le 8 janvier 1967 (C-1967-01893), l'ami Maurice Sergent suggère à André Berthier de renforcer l'équipe par des "collègues" métropolitains, historiens et archéologues et d'en inviter certains à venir se rendre compte par eux-mêmes à Syam de la force de témoignage du terrain.

Dans une lettre du 21 avril (C-1967-01896), André Berthier informe l'ingénieur TPE en poste à Champagnole, Fernand Bulabois, de l'envoi des photographies aériennes du secteur Syam-Cornu et évoque la sortie de la carte géologique "feuille Champagnole" et les contacts qu'il serait bon d'avoir avec les géologues qui l'ont établie. Berthier mentionne plus particulièrement à Bulabois les galets en bordure du grand méplat en plaine de Syam, galets qui ne seraient pas à leur place naturelle.

Les Berthier se rendent à nouveau dans le Jura pendant 2 semaines à partir du 26 août 1967. Au cours de cette courte campagne de l'été 67, l'équipe Berthier va procéder à des reconnaissances de terrain sur l'oppidum de Chaux-des-Crotenay et autour. Le Conseil Général du Jura accorde une subvention de 1 000 francs pour ces recherches en surface (mais aucune subvention du Ministère). Dans un petit mémoire (L 1967-00055), Berthier fait part de ses obser-

vations et note, pour chaque lieu visité, les recherches complémentaires à effectuer.

- *Oppidum ipsum (Urbs)* : deux accès, au nord, avec rampes sur murs de soutènement, traces de remparts ; aire de faible dimension du côté pente, au nord du sommet de la rampe.
- Cote 801 : se présente comme un grand *tumulus* avec ceinture possible. Ce lieu aurait un rayonnement magnétique.



Mur de soutènement de la rampe d'accès dit Mur des scouts (Photo J. Michel)

- Arx aux Gîts de Syam : «La Grande Cheminée»: aire naturellement fortifiée dotée d'observatoires.



Cote 801 au premier plan avec au fond la rampe d'accès (photo H. Voorwinden)

- Camp gaulois 1 : bombardement collinaire triangulaire entre les flancs sud-est de la Montagne Ronde et le flanc nord-est des Grands Epinois.
- Camp gaulois 2 : le Pré Grillet et la plateforme au-dessus de celui-ci.
- Contrevallation : au Chaibatalet, fossé de 20 pieds.
- Les castella : 10 sont répertoriés rapidement (sur 23).
- Fermeture des lignes entre les deux Billaudes : bombardement de terrain observé près de la cote 613 (entre la grande plateforme de Chatelneuf et la RN5).
- Camp de Châtelneuf : grande plateforme qui termine les lignes d'investissement sur le flanc ouest.
- Front Nord du camp de la Grange d'Aufferin : agger en pierre, de tradition militaire, censé protéger le camp de la Grange d'Aufferin à l'ouest ; détection de vestiges d'une construction en pierres pouvant être une chicane entre deux tours (hypothèse : Porte Nord).
- Les Grands Epinois : César a pu se servir de leurs pentes en les utilisant comme contrescarpe.
- Les-Planches-en-Montagne : contrevallation possible contre la butte parallèle au ruisseau ; circumvallation pouvant s'appuyer sur la grande butte dominant le village.

Dans des fiches réalisées quelques années plus tard par Suzette Berthier (*L-1977-03214*), est fait mention de l'observation en 1967 de tronçons du mur d'enceinte cyclopéen, notamment au Chemin des ânes.

L'article du Monde met le feu aux poudres

Le 25 janvier 1967, Jean-Marie Dunoyer, journaliste au quotidien *Le Monde*, évoque dans un article d'une page entière la découverte d'André Berthier. Il présente la méthode du portrait-robot à partir des commentaires établis par Jules César dans la *Guerre des Gaules* ainsi que les travaux d'André Berthier visant à tester son portrait-robot sur différents sites. Pour Dunoyer, beaucoup d'éléments semblent correspondre pour localiser Alésia à Chaux-des-Crotenay alors qu'Alise-Sainte-Reine ne répond en rien aux données indiquées par César. L'auteur mentionne enfin les difficultés rencontrées par André Berthier pour réaliser des fouilles sur le site alors que les premiers sondages de 1964-65 ont montré que le terrain répondait bien. Comme indiqué dans l'article du *Bulletin N°10 d'ArchéoJuraSites (J-2016-03801)* ce tout-premier article paru dans la presse nationale consacré à la thèse Berthier a fait l'objet d'une longue préparation qui a vu Berthier, ses amis et le journaliste Dunoyer reporter à plusieurs reprises la sortie de l'article. La publication

de l'article va susciter une abondante correspondance et déclenchera de vives réactions (plusieurs personnes écriront à la rédaction du *Monde* et à J.-M. Dunoyer qui s'était engagé à communiquer copie de ces courriers à André Berthier (*C-1967-01890*).

• Des lecteurs ordinaires ou presque

Le Président de la Société des Amis d'Alaise, Jules Jobard, réagit à l'article en vantant les mérites d'Alaise et en pointant les faiblesses du site de Chaux-des-Crotenay (qu'il ne connaît pas !). Dans un courrier beaucoup plus intéressant, Pierre Jeandot (l'inventeur du site Alésia-Salins) évoque les sites jurassiens mais déclare que la thèse Syam-Berthier est infiniment supérieure aux élucubrations alisiennes et adresse à Dunoyer plusieurs documents sur Salins. Un autre lecteur, lyonnais, indique que des armes romaines ont été trouvées dans les graviers de l'Ain au nord de Pont-de-Poitte. Enfin, une parente de Pierre Hubac, historien spécialiste de la Tunisie et de Carthage signale que ce dernier avait pris position dans son ouvrage sur Carthage pour une localisation d'Alésia dans le Doubs (l'Alésia des Mandubiens) et non à Alise-Ste-reine.

Mais c'est surtout un lobbying régional et national qui se met en place pour établir une ligne Maginot visant à empêcher la propagation de la nouvelle Alésia de Berthier.

• Un archéologue soucieux du financement public de l'archéologie : Yves Jeannin

Le 27 janvier 1967, Yves Jeannin, conservateur du Musée de Montbéliard, écrit au Monde pour souligner le danger que représentent, pour l'archéologie, la prise en compte et la reconnaissance de la thèse d'André Berthier risquant de priver cette archéologie officielle des subsides dont elle a grandement besoin "*les fouilles à Syam sont ridicules et ruineuses*"... formule qu'on ne peut manquer de rapprocher de la teneur du manifeste d'universitaires anti-Chaux de l'automne 2016). Pour Jeannin, le mur dit romain de la Grange d'Aufferin, dont il relève la trace sur la carte IGN au 25/1000, ne serait que la trace d'une ancienne moraine médiane ou le résultat d'une reprise d'érosion dans les alluvions fluvio-glaciaires (sic). Quelques années plus tard, le même Yves Jeannin, affecté à la Circonscription archéologique se manifestera par un comportement bien étrange, surveillant à la façon d'un espion les travaux de Berthier sur le terrain... "*notre barbouze archéologique*" selon Bernard Edeine (*C-1972-02074*).

• Le directeur du Musée d'Alise : Joël Le Gall

Dès le 30 janvier 1967, Joël Le Gall, directeur du Musée et responsable des fouilles d'Alise, adresse un courrier pare-feu au directeur du *Monde*, Hubert Beuve-Méry (*C-1967-02526*). Le Gall considère que la

question de la localisation d'Alésia a définitivement été tranchée en faveur d'Alise après les fouilles de 1861-65. Il renvoie aux preuves apportées dès le Haut Moyen Âge, à l'inscription dite de Martialis, aux monnaies recueillies et aux traces des fossés des lignes de contrevallation et circonvallation. Pour Le Gall, l'article du *Monde* est mal venu car "il décrédibilise le site d'Alise-Sainte-Reine qui manque cruellement de moyens pour protéger les vestiges découverts". Regrettant que Dunoyer n'ait pas recueilli des informations sur les antécédents de cette affaire de Syam, le Gall demande la publication de sa lettre.

- Un député (très) impliqué : Raymond Schmittlein

Le 31 janvier 1967, le Directeur du magazine "Point de Vue - Images du Monde" Charles Giron, informe Raymond Schmittlein (Vice-Président de l'Assemblée Nationale, député RPF mais surtout défenseur de la thèse officielle alisienne et auteur de textes sur César et sur la Guerre des Gaules) que le journal *Le Monde* pourrait publier une réponse de Schmittlein après l'article de Dunoyer sur la thèse Berthier (C-1967-02581). Il pense que des revues comme *Historia* ou *Miroir de l'Histoire* pourraient aussi publier des papiers contrant la thèse Berthier.

Faisant état de son travail en cours depuis plus de 10 ans sur la Guerre des Gaules, Raymond Schmittlein rédige deux versions d'une lettre à Jacques Fauvet, rédacteur en chef du *Monde* (L-1967-02582). Schmittlein tente de démontrer l'absurdité de la thèse Berthier alors que des preuves sérieuses existent en faveur d'Alise-Sainte-Reine. Revenant sur l'historique de l'ancienne polémique de la localisation d'Alésia, il affirme de façon péremptoire qu'Alésia ne peut pas être en Séquanie et que les fouilles de 1865 ont révélé l'emplacement exact de la contrevallation et de la circonvallation. Pour Schmittlein, si Syam a l'avantage de se trouver sur la RN 5 (route qui mène à Genève), la localité est à environ 200 km de l'Auxois que traversait César lorsqu'il fut attaqué par Vercingétorix (!). Il est clair que la thèse Berthier, si elle était validée ou propagée, risquerait fort d'anéantir l'entreprise éditoriale de Schmittlein (la défense développée par le député érudit à ses heures paraît bien dérisoire).

- Et Lucien Lerat

Le 10 février, c'est Lucien Lerat qui publie un article dans *Les Dépêches de Dijon* "À propos de l'Alésia champagnolaise".

On notera que ce sont surtout des archéologues comtois qui réagiront le plus violemment à l'article de Dunoyer et à la thèse Berthier, avec manifestement en arrière-plan des préoccupations non désintéressées (on ne peut s'empêcher de faire le lien avec les attaques contre les défenseurs de la thèse Berthier développées tout au long du seconde semestre 2016).

La fructueuse rencontre entre René Potier et André Berthier

La publication de l'article de Dunoyer va avoir un effet inattendu. Un professeur de lettres classiques au Lycée de Caen, René Potier, chercheur historien indépendant, s'interroge depuis un certain temps sur la localisation de la bataille d'Alésia. Ayant consacré une partie de sa vie à l'analyse historique et critique des textes de César traitant du siège d'Alésia et recherchant logiquement cette localisation du côté de Poligny, Potier découvre l'article de Dunoyer et le reçoit comme une véritable révélation. La thèse d'André Berthier confirme ses propres vues sur l'impossibilité de localiser Alésia à Alise-Sainte-Reine.



Ci-contre : René Potier à l'âge de 40 ans environ.

Plus de détails sur René Potier sont donnés dans l'article de Françoise Dubois dans ce même Bulletin ArchéoJuraSites.

Potier s'intéresse notamment à l'itinéraire suivi par César après sa défaite de Gergovie pour d'abord aller rejoindre les légions de Labenius du côté de Sens (base logistique d'Agedincum), puis passer chez les Lingons (ré-occuper et agrandir la base de Langres et recruter des cavaliers germains) et enfin de faire retraite vers Genève et la Province. Reprenant les textes de César, de Dion Cassius et de Plutarque, Potier démontre que l'itinéraire de fuite de César passe forcément par la Séquanie, itinéraire parfaitement jalonné de Langres à Genève. L'embuscade tendue par Vercingétorix pour bloquer et anéantir César se situe près de la sortie de la Gaule sur une ligne allant de Poligny à Morez. La découverte par André Berthier de l'*oppidum* de Chaux-des-Crotenay selon sa méthode du portrait-robot confirme bien l'analyse concomitante de Potier.

Le 22 mars 1967, Potier se permet d'écrire longuement à André Berthier qui lui répond 5 jours plus tard. Les échanges épistolaires Potier-Berthier s'intensifieront au cours des semaines et mois à venir (C-1967-01054).

Les lettres de René Potier, écrites de Caen, sont manuscrites et parfois assez difficilement déchiffrables alors que les lettres d'André Berthier, dactylographiées (en copies pelures) sont envoyées de

Constantine depuis le musée Gustave Mercier. René Potier envoie rapidement à Berthier, pour avoir son avis, un projet d'article qu'il avait aussi soumis à Alain Decaux pour la revue *Histoire* et à Jean-Marie Dunoyer pour *le Monde* (L-XXXX-01041). Decaux suggère de faire publier l'article dans la revue *Le Miroir de l'Histoire* mais

rique qui « accueillera cet article avec empressement ». De plus la revue souhaite un article sur les fouilles et investigations de Berthier et un projet d'une série de papiers est envisagé. Les neuf lettres échangées entre mars et juillet 1967 portent pour l'essentiel sur le projet d'article de Potier.

Parmi les points évoqués dans cette correspondance, Potier revient sur la mauvaise volonté de l'Université de Besançon face à la thèse Berthier "irritée jalousement de ne pas avoir découvert elle-même ce qu'elle avait à sa porte" évoquant aussi le fait que la campagne d'investigation a priori autorisée par le Conseil Général du Jura pour l'été 1967 a été bloquée par l'Université de Besançon (C-1967-01054).

L'échange de lettres entre René Potier et André Berthier se poursuivra toujours aussi intensément au cours du second semestre 1967. Ces lettres portent de même que précédemment sur le projet d'article pour la revue *L'Information Historique*. René Potier indique par ailleurs préparer aussi un article critiquant la thèse de Jacques Harmand qui vient juste d'être publiée (voir plus bas). On note dans cet échange de lettres que Potier propose de prendre contact avec son collègue caennais, l'archéologue Bernard Edeine, chercheur CNRS, spécialiste de la photographie aérienne et directeur de l'École de fouilles du Mont Joly, intéressé par la thèse Berthier et qui pourrait venir en août 1968 dans le Jura. Edeine va transmettre à Berthier via Potier plusieurs recommandations pour les futures investigations de terrain et les fouilles et confirme pouvoir se libérer pour l'été 1968 pour mener des investigations sur le site jurassien.

Potier prend également contact avec le général Blanc qui fournit des précisions sur les armées en campagne et sur le déplacement de l'armée de secours pour atteindre les camps romains.

Le 29 septembre 1967 le général Blanc évoque auprès de Berthier un possible voyage à Caen où il pourrait rencontrer René Potier qu'il ne connaît pas encore (C-1967-01899).

René Potier répond le 16 novembre 1967 à une lettre de Berthier en date du 11 (C-1967-02248 et

Caen le 22 Mars 1967

René Potier
4 Fossés St Julien
14 CAEN (France)

Monsieur,

Je suis un vieux habitué de votre revue de Caen pour avoir commenté à mes côtés de quatorze depuis de longues années - aussi l'article de Dunoyer paru dans le "mont" du 15 janvier m'avait profondément ému : il reformait franchement le problème d'Alésia et me fournissait une réponse à la question que je me pose depuis toujours : comment peut-on encore s'accrocher à Alésia de Caen ? J'ai écrit à M. Dunoyer que j'étais enchanté qu'il ait fait connaître à ses lecteurs votre nom et votre découverte en lui disant

Mr. POTIER
4 Fossés St. Julien
CAEN 14
27 Mars 1967

Cher Monsieur,

Il me sera très agréable de prendre connaissance de votre article sur Alésia et je vous remercie vivement d'avoir songé à me l'adresser.

Si vos recherches, en partant du texte de César, vous ont conduit à imaginer que l'oppidum d'Alésia pouvait se trouver dans le secteur où je l'ai placé, j'avais moi-même été étonné, en découvrant un site topographique par la méthode du portrait-robot, de vérifier ensuite que ce site se trouvait précisément dans l'axe d'une retraite des armées romaines suivant l'itinéraire : pays lingon - sortie de ce territoire par son extrémité Sud - continuation chez les Séquanes, soit la grande route de Genève sur laquelle le verrou de Cornu montrait toute sa valeur stratégique.

le texte est refusé par cette revue (papier trop technique). Finalement, ce sera la revue *L'Information Histo-*

C-1967-01055). Dans une première partie, Potier indique son intention d'aller reconnaître le circuit de la circonvallation à Pâques 1968 et de travailler aussi sur la plaine de Syam. Il évoque sa découverte (grâce à une photo aérienne) d'un sillon partant de la Billaude pour atteindre la plaine de Syam. Dans la deuxième partie de la lettre, Potier évoque sa jubilation dans l'éreintage de Jacques Harmand, mettant par ailleurs au clair un certain nombre d'expressions latines qu'Harmand interprète de façon erronée.

Il est évident que Berthier et Potier, par leurs échanges épistolaires soutenus de 1967 vont s'enrichir mutuellement et progresser ensemble dans la consolidation théorique de la thèse Alésia - Chaux-des-Crotenay, au point qu'il est sans doute difficile de distinguer aujourd'hui lequel des deux a le plus influencé l'autre. Berthier trouve en tout cas auprès de Potier quelqu'un avec qui il peut échanger sur le fond de la question, sur la base de raisonnements philologiques, historiques et archivistiques, ce qu'il n'avait sûrement pas fait avec autant d'intensité auparavant avec ses amis Sergent, Pernot et le général Blanc. René Potier apparaît clairement comme un catalyseur des idées alors que Berthier sera sûrement l'inspirateur de plusieurs passages du livre que Potier publiera en 1973, "*Le génie militaire de Vercingétorix et le mythe Alise Alésia*".

Et pendant ce temps du côté des Salinois ?

Le 1^{er} mars 1967, Pierre Jeandot informe André Berthier de ses courriers à la presse pour défendre les intérêts de la thèse Alésia-Chaux face à certaines critiques injustifiées. Il envisage de revenir sur Syam tout en continuant à se déclarer défenseur de Salins et fait état de ses difficultés relationnelles avec Lucien Lerat (forte animosité). Jeandot adresse aussi à Berthier plusieurs articles rédigés par lui. Il fait notamment paraître un article dans France-Jura du 8 avril 1967 (J-1967-02523). L'ardent défenseur de la thèse Alésia-Salins revient, pour les contester, sur les prétendus camps de César d'Alise-Sainte-Reine. Il revient de même sur les pseudo camps de Sabinus au Chastellier (Manche), de Jules César à Saint-Pierre-en-Châtre (Oise), de Mauchamp au N.E. de Berry-au-Bac (Aisne), de Jules César devant le plateau de Merdogne (Puy-de-Dôme) et d'Uxellodunum. Jeandot conclut que Napoléon III, par personnes interposées, avait triché (cf. notamment les constats des archéologues A. Grenier et de Mathérat) à l'occasion de tous ces camps et que l'Université, égarée depuis 1864, commence à s'en apercevoir.

Le 12 septembre 1967 (C-1967-01894), le Comte Christian de Mérona précise à Berthier son point de vue sur *flumen* et *rivus*. André Berthier lui répond le 5 octobre suivant en se référant à plusieurs passages de la *Guerre civile* et de la *Guerre des*

Gaules : pour lui, les deux termes ne sont pas du tout équivalents chez César.

La thèse de Jacques Harmand et le malaise qu'elle génère

En mai 1967, est publiée par les Éditions A. et J. Picard la thèse de Jacques Harmand, soutenue en Sorbonne et intitulée "*Une campagne césarienne – Alesia*". Historien, conservateur des Musées Nationaux (Saint-Germain-en-Laye, Cluny) et professeur d'histoire romaine, Jacques Harmand a bénéficié pour cette somme érudite des conseils ou avis de Jérôme Carcopino, J. Heurgon, Joël Le Gall, Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu et autres sommités. Dans son travail de recherche, Harmand s'efforce de rendre compte des résultats des fouilles faites à Alise-Sainte-Reine mais constate très logiquement que la localisation d'Alise ne colle pas vraiment avec le texte de César qu'il met alors en cause comme non fiable.

Des protestations s'élèveront de toutes parts et notamment du côté des défenseurs d'Alise. Ainsi le R. P. André Noché commente et critique, en 1968, la thèse d'Harmand notant positivement le fait qu'Harmand a laissé de côté toutes les autres localisations et la très grande majorité des objections faites au site officiel. Le R. P. Noché reprend différents points de l'ouvrage d'Harmand apportant ici ou là quelques petits éléments de contradiction, mais lorsque les réalités de terrain ne correspondent pas avec les descriptions de César, c'est la prose de ce dernier qui est incertaine... (J-1968-01239).

Potier ne se prive pas, bien sûr, de pointer avec d'autres les erreurs d'Harmand, évoquant notamment un article de Michel Rambaud (Nov.-Déc. 1967, revue *L'Information Historique*) sur l'armée de César qui dénonce les erreurs des thèses de Jacques Harmand. Dans sa lettre du 16 novembre à Berthier (C-1967-01055), Potier reviendra longuement sur la thèse d'Harmand et l'éreintage de celle-ci.

Quelques années plus tard (vers 1982-1984), l'abbé Guy Villette prendra beaucoup de plaisir dans ses bulletins ronéotypés à utiliser les contradictions de la thèse de Jacques Harmand pour démontrer l'impossibilité de localiser Alésia à Alise-Sainte-Reine (voir "*Deux Alésia et un érudit*" : O-2016-03811)

Alise en position défensive en 1967

En août 1967 est publié dans *Les Nouvelles Littéraires* un long texte de Joël Le Gall affirmant qu'il ne peut y avoir aucun doute sur la localisation d'Alésia à Alise-Sainte-Reine. Il évoque les polémiques du XIX^e siècle engagées par Quicherat et Delacroix (que Le Gall prénomme Eugène...) et reprises dans l'entre-deux-guerres par Georges Colomb et très récemment réac-



tivées avec la découverte d'André Berthier localisant Alésia sur "le plateau de Syam, près de Chaux-des-Crotenay..."

Le Gall s'appuie sur les auteurs antiques et les grands contemporains concernés (Jullian, Carcopino, Harmand...). Il évoque aussi les résultats des fouilles anciennes et récentes mettant l'accent sur le développement d'Alise comme cité gallo-romaine, preuve selon lui qu'Alise est bien Alésia, ce que n'ont jamais été Alaise ou Syam (sic) puis médiévale (J-1967-01293).

De son côté, le grand numismate Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu s'efforce d'élucider, dans un article des Cahiers numismatiques de 1967, la question des monnaies de bronze à l'effigie de Vercingétorix trouvées à Alise-Sainte-Reine lors des fouilles impériales, puis données au Musée des Antiquités Nationales de St-Germain-en-Laye (J-1967-02534). Colbert de Beaulieu indique avoir retrouvé ces monnaies dans les collections du Musée et en avoir fait l'étude. Les pièces semblent avoir été frappées avec le même coin que celui du statère d'or dit de Vercingétorix (ce statère a été donné par l'Empereur au Musée, mais ne provient pas d'Alise). Le numismate pose une série de questions et s'interroge sur le fait que ces monnaies épigraphes de Vercingétorix trouvées à Grésigny semblent perdues en un lieu tout à fait distinct du groupement majeur de telles monnaies situé en Auvergne.

Début 1968, c'est André Berthier qui présente une critique détaillée de l'article de Jérôme Carcopino paru le 28 décembre 1967 dans *Les Nouvelles Littéraires* : "Les Mystères d'Alésia" (L-1968-01895). Il détaille ses commentaires, approbations ou désaccords dans une colonne spécifique en face des affirmations de Carcopino. Les critiques de Berthier porte sur deux des trois parties du texte de Carcopino. Pour la première partie "Alésia est en Haute-Bourgogne", Berthier pointe les erreurs de raisonnement de Carcopino qui s'expliquent par des *a priori*. En ce qui concerne la 3^{ème} partie "Alésia exclue de la Franche-Comté", Berthier démonte la thèse étrange défendue par Carcopino de l'existence des "Séquanes de l'Ouest" (à l'ouest de la Saône et dans l'Auxois). Potier revient aussi auprès de Berthier sur les évocations critiques et réciproques de l'article de Carcopino

et la reprise de sa thèse sur les Séquanes de l'Ouest : Potier et Berthier soulignent le fait que l'article émane de quelqu'un manifestement vieillissant (C-1968-01053).

Mais en cette fin d'année 1967, c'est du côté de René Joffroy, directeur du Musée des Antiquités Nationales de St-Germain-en-Laye que viennent des critiques sévères contre la localisation d'Alésia à Alise. Dans un mémo présent dans ses archives (L-1967-01891), André Berthier rapporte l'essentiel des points de vue de Joffroy rencontré à Constantine lors d'un dîner dans cette même ville le 15 décembre 1967, avec la participation du Consul de France et du directeur du Centre culturel français. Joffroy se montre ouvertement critique vis-à-vis du site d'Alise-Sainte-Reine. Il semble ainsi avoir indiqué à Berthier que l'habitat celtique à Alise est très limité, que les poteries trouvées dans les fouilles d'Alise ont disparu et qu'on les aurait dissimulées ou qu'on n'aurait fait aucun effort pour les dater.



René Joffroy

Quant au lot d'armes conservé à Saint-Germain-en-Laye, il viendrait pour partie de Champagne et de Lorraine. Et le vase ou canthare d'argent serait tardif (époque de Néron). Joffroy soutient par ailleurs contre Carcopino que le vase de Vix serait venu, non pas par la vallée du Rhône et de la Saône, mais par le Jura, les montagnes n'ayant pas un rôle séparateur à cette époque.

Surtout, Joffroy désapprouve vivement l'attitude partielle et agressive de Lucien Lerat. Il fera partie, un peu plus tard (en 1970), d'une "commission de contrôle des travaux de Berthier", mise sur pied à la demande de Lerat (curieuse commission de 3 personnes qui ne se réuniront jamais ensemble). Joffroy passera à Chaux le 17 août 1970 et se montrera très à l'écoute et très positif. Il déclarera même que le site "colle géographiquement et topographiquement". L'avis de Joffroy ne sera malheureusement pas pris en compte par Lerat quand ce dernier présentera les "travaux" de la Commission devant le CSRA... (J-2014-03325).

Dans sa lettre à Berthier du 1^{er} février 1968 (C-1968-01917), René Potier évoque ses échanges avec Edeine et surtout l'entretien que Berthier a eu avec Joffroy le 15 décembre 1967 à Constantine. Ami d'Edeine, Joffroy semble avoir confié à celui-ci ses informations sur les truquages d'Alise. Potier indique qu'Edeine viendra sûrement en août à Chaux-des-Crotenay et que ce dernier invite Berthier à demander une autorisation de sondages à Lucien Lerat, autorisation qu'il ne peut pas refuser.